

La Pactoise - n°149

DATE DE PARUTION

NOVEMBRE 2021

Le mot du Maire : Mr Laurent ILTIS

Chères Pactoises et Pactois,

Il m'est toujours agréable de m'adresser à vous et de vous informer, à travers notre journal local, des dernières évolutions de notre village.

Notre village bouge; les projets se multiplient et les réalisations se succèdent les unes aux autres. Nous ne ralentissons pas le rythme. Pour preuve :



- Les travaux de réfection de notre cure sont bien engagés désormais. Vous pouvez le constater chaque jour, les efforts déployés pour vous livrer un cabinet médical fonctionnel avancé. Nous tiendrons les délais et, au cours du 1er trimestre 2022, PACT pourra s'enorgueillir de recevoir deux médecins libéraux. Ils seront accompagnés d'une infirmière libérale.

C'est une grande fierté ainsi qu'un immense plaisir que de pouvoir rapprocher la médecine générale des villages. Nous avons su nous organiser pour vous offrir ce qui semble le plus cher à toutes et à tous : la santé! A fortiori, durant cette période sans fin qu'est l'épidémie de COVID 19. Réussir la gageure de faire venir au plus près des gens, une médecine de proximité, de confiance, d'écoute... est un challenge immense que nous avons su relever. Je vous en parlerai directement lors de l'inauguration officielle de notre cabinet. Ce ne fût pas simple mais nous pourrions dire : ON L'A FAIT.

- Nous continuons notre volonté de développer encore notre village en projetant vers la fin du 1er quadrimestre 2022, l'implantation d'une aire de jeux pour enfants. Cette aire de jeux sera évolutive. En effet, nous débuterons cette aire par l'implantation de jeux pour les plus jeunes pactoises et pactois, avec des agrès destinés aux 2 à 12 ans. Plus tard, dans la seconde partie de la mandature, nous agrandirons cette aire par la construction de parcours sportifs destinés aux adolescents et adultes. Des bancs seront apposés pour recevoir les parents et promeneurs.

- Les impôts locaux n'augmenteront pas! Nous nous étions engagés à ne pas le faire et nous respectons notre parole donnée. C'est un principe de sincérité et de crédit vis-à-vis de vous, vous qui nous avez accordé votre confiance.

- Le 10 décembre prochain, nous organisons en partenariat avec le dynamique « sou des écoles », notre marche nocturne. Le départ sera donné à 18h30 devant la salle du Foyer Rural. Le parcours qui vous sera proposé est de 6 km. Il sera balisé et sécurisé. Venez vous inscrire nombreux en mairie. Une soupe à l'oignon sera servie à l'arrivée pour celles et ceux qui l'auront réservée.

Plus tard, en mars ou avril 2022, nous organiserons la course pédestre « des jonquilles ». Deux parcours vous seront proposés : l'un de 5 km à faire en famille ou à son rythme, l'autre, plus long, plus sportif, fera 9 km. Je vous en reparlerai.

Je voudrai ici souligner également, le plaisir qui a été le nôtre, de constater l'affluence importante des pactoises et pactois à la cérémonie du 11 novembre dernier. Jeunes, seniors, anciens combattants, Vous avez répondu massivement à ce qui constitue une marque forte de mémoire, de cohésion et de lien intergénérationnel. Je tenais à vous en remercier.

Mes pensées vont également au « Sou des Ecoles », à la directrice de l'école primaire et ses équipes, à vous tous, bénévoles, qui œuvrez pour permettre à notre village de présenter une vitalité certaine.

D'autres évènements ont été tenus récemment :

- La révision du code de la route pour les plus de 65 ans,*
- Une sensibilisation à nos écoliers aux risques routiers avec la délivrance d'un permis piéton.*
- La création d'un temps de rencontre et de partage autour d'un atelier de loisirs récréatifs dont Mireille BERTINO est l'ardente cheville ouvrière (les jeudis de 14 à 17h, tous les 15 jours).*

- Vous pouvez également remarquer que plusieurs bacs de fleurs ont été disséminés dans PACT. Ce n'est que le début car nous poursuivrons leur déploiement à travers le village, aidé en cela par les précieux conseils de Philippe NAFFETAT. La cour brûlée fera prochainement l'objet d'un aménagement floral porté par les riverains et supporté par la municipalité. Je salue chaleureusement cette très belle initiative d'habitants d'un quartier.*
- Enfin, une épicerie ambulante vous proposant des produits bio sera présente les lundis, tous les 15 jours, sur la Place du Foyer Rural, de 16h à 18h30. Elle vous offrira un nouveau service.*

D'autres projets « sortent des cartons ». Il est encore trop tôt pour vous en faire part, mais sachez que nous sommes optimistes quant à leur réalisation.

Je vous souhaite le meilleur et vous renouvelle mes vœux de prudence alors qu'une 5ème vague de COVID s'annonce.

Le Maire, L. ILTIS

NAISSANCE



La Pactoise souhaite la bienvenue à :

Jessica née le 21 SEPTEMBRE 2021 à VIENNE au foyer de

*Gabriel COMUNHAS GONÇALVES et de Lucia PIRES MICAEL,
domiciliés impasse des Pépinières.*

Félicitations aux heureux parents et bienvenue à bébé.



MARIAGE

Après un mariage civil à Lyon, où ils sont domiciliés, c'est à Pact que **Sandrine DILAS** et **Julien CASSIER** ont réuni famille et amis pour célébrer religieusement leur union le 23 octobre. Sandrine est la fille de Daniel et Florence DILAS, domiciliés route de Moissieu.

Par une belle journée d'automne, les convives ont pu profiter d'un délicieux buffet apéritif servi dans la cour de l'école, puis ont continué les festivités dans la salle des fêtes.

La Pactoise félicite les jeunes époux ainsi que leurs parents et leur souhaite tous leurs vœux de bonheur.



COUPE DE BOIS TARAVAS

Inscriptions en mairie jusqu'au 30 novembre

Paiement : 25 €, par chèque uniquement (à l'ordre du Trésor Public)

Tirage au sort : DIMANCHE 12 DÉCEMBRE en mairie de 10 à 11h

Renseignements en mairie :

Tel : 04 74 84 87 60 ou e-mail : mairie.pact@entre-bievretrhone.fr



VIDE MAISON

WEEK-END DU 4 & 5 DÉCEMBRE

MEUBLES - VAISSELLE - DÉCO

ADRESSE : 133 Grande Rue, PACT



JOURNÉE DE COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

C'est avec plaisir que Monsieur Le Maire, Laurent ILTIS, a officié pour la première fois la commémoration de la fin de la première guerre mondiale.

Il était accompagné par un public venu nombreux, la musique d'Épinouze, les anciens de la FNACA Pact-Lapeyrouse et les enfants de l'école de Pact.

Moments de souvenirs importants pour les plus âgés comme pour les plus jeunes, qui se sont terminés par la lecture du poème de Paul Eluard "Liberté".



Extrait du poème « Liberté », Paul Eluard

« Sur la santé revenue

Sur le risque disparu

Sur l'espoir sans souvenir

J'écris ton nom

Et par le pouvoir d'un mot

Je recommence ma vie

Je suis né pour te connaître

Pour te nommer

Liberté »



**Nous vous remercions chaleureusement d'être venus si nombreux
et vous donnons rendez-vous l'an prochain!**



CALENDRIER DES ÉLECTIONS 2022

- Les élections présidentielles se tiendront les 10 et 24 avril 2022, avec une date limite d'inscription sur les listes électorales au vendredi 4 mars 2022.
- Les élections législatives se tiendront les 12 et 19 juin 2022, avec une date limite d'inscription sur les listes électorales au vendredi 6 mai 2022.

Tu as entre
18 et 25 ans ?



Envie d'agir
pour le bien
de tous ?

LE DEPARTEMENT RECRUTE !

VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE

Pour en savoir plus et candidater : <https://www.isere.fr/services-civiques>



BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES EN LIGNE?

RSA, APA, CAF, CPAM, IMPÔTS, RETRAITE, PÔLE EMPLOI...



Une jeune volontaire en service civique vous explique **gratuitement** comment effectuer vos démarches en ligne.

Accompagnement personnalisé :

sur Rendez-vous

Mercredi 9h/12h - 13h30-16h

Maison Du Département de Beaurepaire

Rue de la Guillotière - 38270 Beaurepaire

Tel : 04 37 02 24 80



INSTALLATION PANNEAUX

Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône
(EBER)

Cinq panneaux ont été implantés sur votre commune :

- 1 panneau « **Bienvenue** » : route départementale 134, route de Lapeyrouse
- 4 panneaux **EBER** : routes de Moissieu, Tourdan, Beaurepaire et Jarcieu.



Matinée Boudin du 11 novembre

Après une année sans notre traditionnelle matinée boudin, le Sou des Ecoles a été heureux de vous retrouver le jeudi 11 novembre, à l'occasion de la commémoration de la fin de la seconde Guerre Mondiale, pour cette manifestation si importante pour notre association. Le soleil et la bonne humeur étaient de la partie et les visiteurs contents de se retrouver pour cette occasion !

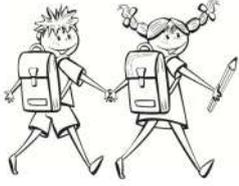
Nous remercions tout particulièrement Michel BRUN et Denis BERLIOZ, pour le temps qu'ils nous accordent chaque année, leur aide précieuse et leur savoir-faire qui nous permettent de confectionner des produits de qualité : boudins, caillettes, saucisses et gueuses !

Nous remercions également Monsieur JOURDAN pour le prêt de ses locaux et cagettes, indispensables à la préparation et au stockage de vos commandes.

Nous remercions enfin tous les bénévoles, parents d'élèves (dont certains comme Alain PIERRON ont même pris des jours de congés pour venir nous aider! Chapeau bas!) et chasseurs qui nous ont prêté main forte dans la préparation des nombreuses commandes et sans qui cette journée ne pourrait avoir lieu !

**A très bientôt pour notre buvette de la marche nocturne du 10 décembre,
et notre marché de Noël le 17 décembre !**





ÉCOLE DE PACT

Opération « village propre »



Le vendredi 24 septembre, dans le cadre des journées « Nettoyons la nature » proposées par une enseigne commerciale, les écoliers (maternelle et primaire) ont ramassé les déchets dans les rues de Pact, équipés de chasubles, de gants et de sacs poubelles (fournis par la société, en plus d'un goûter). Des déchets de toute sorte ont été récupérés, même s'il a été remarqué la **prédominance de masques et de canettes**.

La directrice de l'école, Claudine Ulmer, et Mr Le Maire, Laurent Iltis, ont été séduits par cette opération, qui, au-delà du nettoyage de la commune, a permis de **sensibiliser les enfants à la pollution de l'espace public**. De plus, cela a également été l'occasion pour les institutrices d'évoquer la durée de vie des déchets dans la nature et de leur vitesse de dégradation plus ou moins lente.





Aurélien CHAMPENOIS, INFIRMIÈRE à PACT,

nous présente son parcours, ses formations et compétences

« Normande d'origine, je me suis installée dans la région il y a bientôt 7 ans et sur Pact en 2017.

Ancienne microbiologiste de formation, je suis infirmière depuis 12 ans.

J'ai d'abord travaillé en chimiothérapie avant de partir pour des services plus généraux comme la chirurgie orthopédique & digestive, la médecine générale et les soins palliatifs.

Arrivée dans la région, je suis partie à l'hôpital d'Annonay où j'ai travaillé dans le service de diabétologie / dialyse péritonéale / maladie infectieuse avant de me lancer en 2017 en tant qu'infirmière libérale ».

En tant qu'**infirmière libérale**, j'exerce mes soins :



INFIRMIERE

- ♦ à domicile
- ♦ au cabinet : sur rendez-vous & permanences les mardis et vendredis de 7h30 à 8h

⇒ Vaccins, Prises de sang, injections, pansements (tous types), suivis chimio, perfusions, soins de nursing, hospitalisation à domicile

Coordonnées : **324 Grande Rue** (à coté de la bibliothèque municipale).

Tel : 06 79 62 21 46

E-mail : cabinetinfirmier.pact@orange.fr



NOUVEAU : UN SERVICE INFO ÉNERGIE

Un projet de rénovation, de construction, de changement de système de chauffage dans votre maison ou votre appartement ?

La Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône propose un **service gratuit d'information et de conseil énergie** mis en œuvre par l'AGEDEN :

- ♦ Un numéro unique pour vos questions : 04.76.14.00.10
- ♦ Des rendez-vous pour vous accompagner dans votre projet (sur inscription) : 04.76.14.00.10

Plus d'infos sur le Site Internet www.infoenergie38.org.



Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain!

Comme précisé dans notre dernière Pactoise, l'enquête de recensement de l'Insee, se déroulera **entre le 20 janvier et le 19 février 2022.**

Nous vous remercions de réserver un bon accueil à nos deux agents recenseurs :

Secteur NORD :

Eliane GONON-CHUZEL



Secteur SUD :

Régis de LAMBERT BREGHOT du LUT



Vous pourrez répondre à cette enquête par Internet en vous rendant sur le site Internet :

le-recensement-et-moi.fr (des identifiants vous seront distribués).

Sachez qu'il sera également possible de répondre à cette enquête par courrier (à remettre aux agents recenseurs ou à déposer en mairie).



DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT FIBRE



Informations pour les nouveaux programmes immobiliers

Isère Fibre est en charge d'intégrer tout nouveau programme immobilier dans le plan de déploiement de la fibre optique sur la commune de Pact, mais ne pourra le réaliser sans connaître préalablement les projets en cours et/ou à venir.

Pour tout nouveau programme immobilier, nous vous invitons donc à vous rendre sur le site internet www.iserefibre.fr (rubrique « La fibre et vous ») afin de compléter le formulaire permettant de déclarer tout nouveau programme, au même titre que l'électricité, l'eau ou le gaz.

SALLE COMMUNALE
PACT

ASSO AMANDANSE

LUNDI 29

NOV

19H15

STAGE
DE
DANSE
INDIENNE
(BOLLYWOOD)



PLUS D'INFOS
06 18 48 83 24



MARCHE NOCTURNE & REPAS

VENDREDI 10 DÉCEMBRE, à partir de 18h30

Marche (6 km environ) : Balade nocturne aux flambeaux

Départ/Arrivée : salle du foyer rural (Marche : 18h30, repas : 20h30).

A prévoir pour la marche : lampes frontales, gilets jaunes et lampions pour ceux qui en ont.

Une vente de lampions sera également proposée au départ de la marche.

Réservation obligatoire en mairie (avant le 03 décembre) :

- Marche (gratuite).
- Repas (organisé par le Sou des Ecoles de Pact) :

12 €/adulte (Soupe à l'oignon, assiette de charcuterie, fromage, tarte aux pommes, café),
6 €/enfant (Chips, Hot Dog, Yaourt à boire, tarte aux pommes).

A savoir : Il est possible d'opter pour la marche et/ou le repas uniquement.

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS : Mairie de PACT

Tel : 04 74 84 87 60 / Email : mairie.pact@entre-bievreethone.fr

Artisans
locaux



Buvette
Crêpes

MARCHÉ DE NOËL

VENDREDI 17 DÉCEMBRE

De 16h30 à 20h30

Place du Foyer Rural

Tombola
Stand de l'école



Stand du
Père Noël

Organisé par le Sou des écoles



L'ATELIER LOISIRS prend forme, les personnes qui y participent sont heureuses de pouvoir échanger et avoir de la compagnie pour un après-midi.

Vous pouvez venir les mains vides. Il n'est pas nécessaire de venir avec du tricot ou de la couture. Le but est simplement de trouver quelqu'un avec qui passer un bon moment. Cet atelier n'est pas simplement réservé aux personnes du 3ème âge.

Les portes sont ouvertes pour tous les âges.

Horaires : le JEUDI, tous les 15 jours, de 14h à 17h, salle à côté de la bibliothèque.

Prochaines dates : 25 novembre, 9 décembre, 23 décembre.

Plus d'infos en mairie : 04.74.84.87.60 ou au 06.28.20.83.16.



LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Afin de lutter contre le frelon asiatique, nous invitons toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) à en **faire le signalement** sur la plateforme mise en place par la région Auvergne-Rhône-Alpes : **www.frelonsasiatiques.fr**.

Sur ce site, vous trouverez également des informations vous apprenant à le reconnaître et à le distinguer du frelon européen.

Le saviez-vous?



Frelon asiatique

Originaire du continent asiatique, le **frelon asiatique** (*Vespa velutina nigrithorax*), occupe aujourd'hui la quasi-totalité des départements français.

Il est classé comme espèce exotique envahissante et a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.



ACCA de PACT

**Arrêté autorisant la destruction à tirs
des espèces susceptibles d'occasionner
des dégâts**



Du 21 octobre 2021 au 30 juin 2022, Mr Thomas QUESSADA, président de l'ACCA de Pact, ainsi que les 10 personnes qu'il aura désignées, sont autorisées à détruire à tir les animaux des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts sur le périmètre d'action de l'ACCA de Pact, mais uniquement sur les propriétés des personnes ayant donné leur assentiment.

Toutefois, cette autorisation sera suspendue sur les parcelles où des opérations de lutte préventive contre les surpopulations de campagnols sont mises en œuvre.

PRÉVENTION DES RISQUES D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE LES RÈGLES À RESPECTER



RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



La France passe au niveau de risque « élevé » et renforce ses mesures de prévention afin de protéger les élevages de volailles.

- ✓ Protéger les basses cours par un filet
- ✓ Protéger les aliments et eau de boisson des oiseaux sauvages
- ✓ Protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination
- ✓ Réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé
- ✓ Exercer une surveillance quotidienne des animaux

SENSIBILISATION SUR LE CODE DE LA ROUTE



Le mardi 12 octobre a eu lieu une action de sensibilisation sur le code de la route à destination des seniors.

Virginie Brossard et Kélyan Gonzalez, deux enseignants de la conduite et de la sécurité routière à l'auto-école de Saint-Rom, à Saint-Romain-en Gal, ont rappelé aux personnes présentes la façon d'aborder un sens giratoire (à ne pas confondre avec un rond-point) et la signification des nouveaux panneaux, dans le but d'améliorer la conduite de chacun et ainsi prévenir les risques routiers. Vingt de nos Pactois ont bénéficié de cette sensibilisation.



De manière générale, le bilan est très positif. Les participants ont trouvé cette journée très instructive. Elle a notamment permis pour bon nombre de participants de faire une remise à niveau, bien nécessaire après de nombreuses années de permis!



Formation autour des compétences psychosociales



Le 3 et 4 novembre, 7 agents des communes de Pact et Jarcieu étaient réunis autour d'une formation sur la thématique des Compétences Psychosociales afin de trouver des solutions qui permettraient d'améliorer le vivre ensemble.

Ils ont pu découvrir et approfondir sur les thèmes : connaissance de soi, connaissance des autres, les émotions et sa gestion, la gestion de conflits, la communication verbale et non-verbale, la coopération et la collaboration, l'empathie, le conformisme, la posture éducative...

Une formation riche en échanges et expériences !

Les agents ont travaillé sur un projet de mise en place d'ateliers afin d'améliorer le vivre ensemble sur le temps de la cantine et des garderies.

La Pactoise remercie chaleureusement Yann Coasse du Centre Social de l'Île du Battoir de Beaurepaire, pour cette formation, grâce à laquelle les participants ont pu repartir avec des outils pratiques et facilement organisables.



REPAS DE LA COMMUNE POUR NOS AÎNÉS

DIMANCHE 27 FÉVRIER 2022

Comme chaque année, un repas sera offert à nos aînés âgés de plus de 70 ans, dans la salle du Foyer rural.

Nous invitons ceux-ci à s'inscrire en mairie avant le 30 janvier 2022. Les conjoints n'ayant pas encore 70 ans peuvent également participer au repas, moyennant le règlement du prix du repas.

SKI LOISIRS BEAUREPAIROIS

PROGRAMME DES SORTIES

Samedi 11 décembre :	La Plagne
Samedi 8 janvier :	St François Longchamp
Dimanche 16 janvier :	Les Sept Laux
Samedi 29 janvier :	Les Menuires
Samedi 5 février :	La Clusaz
Samedi 19 février :	Les Karellis
Samedi 05 mars :	Courchevel
Samedi 19 mars :	L'Alpe d'Huez
Samedi 26 mars :	Valloire
Samedi 02 avril :	Tignes



Tarif des sorties :

- ⇒ Adhésion annuelle au Club :
10 €/adulte, 5€/enfant (- de 18 ans)
- ⇒ Tarif car + forfait + assurance :
45 €/sortie
- ⇒ Tarif marcheurs, skieurs de fond :
25 € (car uniquement)

Inscriptions : au magasin « TECHNICIEN DU SPORT », ZAC le Suzon (ancien LIDL) à Beaufort (en début de semaine et avant le jeudi à 18h)

OU sur le site de paiement en ligne du club partenaire de SAINT VALLIER :

<https://www.apayer.fr> (association skistvallier).

Départ : Gare SNCF de Beaufort, le matin (heure précisée pour chaque sortie)

Retour : départ de la station à 17h, pour une arrivée à Beaufort vers 19h30/20h

Contacts : 06 61 37 16 46 ou 06 56 76 35 59



ZONES MONTAGNEUSES :

Nouvelles obligations d'équipement des véhicules en période hivernale

À partir de 2021, chaque année, en période hivernale (du 1er novembre au 31 mars), il sera obligatoire d'équiper son véhicule en pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige, dans certaines communes des massifs montagneux. Les automobilistes devront équiper leur véhicule d'un des équipements hivernaux suivants sous peine de recevoir une amende de 135€ ou l'immobilisation de leur véhicule :

- 4 pneus hiver certifiés 3PMSF
- 4 pneus 4 saisons certifiés 3PMSF
- Chaînes ou chaussettes à neige
- Pneus marqués M + S .

Avant tout déplacement en zone montagneuse, nous vous conseillons donc de consulter la liste des communes concernées sur le **site Internet www.service-public.fr**.

NOUVEAU ! L'ÉTHI'PICERIE, UNE ÉPICERIE VRAC ITINÉRANTE À PACT



Depuis le lundi 15 novembre, nous avons la joie d'accueillir Rémy LEONARD, propriétaire de l'épicerie vrac itinérante **l'ETHI'PICERIE**.

Il est présent le **LUNDI, tous les 15 jours, de 16h à 18h30, sur la place du Foyer Rural.**

Il propose de nombreux produits : épicerie salée ou sucrée, fruits secs, boulangerie, café/thé/infusion, farine, hygiène et cosmétique, produits d'entretien, etc...

Si vous le souhaitez, vous pouvez venir avec vos contenants (des contenants réutilisables sont également en vente sur place).

Vous pouvez également préparer votre petite liste grâce à leur catalogue disponible sur www.ethipicerie.fr

Prochaines dates : 29 novembre, 13 décembre & 27 décembre



ASSOCIATION DE L'AREP (ASSOCIATION DE RÉNOVATION DE L'ÉGLISE DE PACT) NOUVEAU BUREAU

Lors de l'Assemblée générale du 07 septembre 2021, le bureau de l'AREP a été constitué comme suit :

Président :	Mr PERDOUX Alain
Vice-président :	Mr BOSCH Christian
Trésorière :	Mme CALBINI Nicole
Secrétaire :	Mme TARACONAT Agnès
Secrétaire adjoint :	Mr DILAS Michel



ASSOCIATION RAZZ'BITUME

L'association de motards Razz'Bitume est officiellement implantée à Pact depuis le mois de novembre.

Elle proposera très prochainement des évènements pour tous les amoureux de motos!

Président : Mr BOUDERAND Yoan (06 58 65 59 23)

DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE (DTA)

OBLIGATION DE MISE À JOUR DES DTA AVANT LE 1ER FÉVRIER 2022

Vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'un bien immobilier et vous souhaitez être en conformité avec la réglementation. Si le permis de construire de votre établissement est antérieur au 1er juillet 1997, vous devez être en possession d'un DTA, applicable à tous types de bâtiments autres qu'à destination d'habitation : ERP, bâtiment de bureaux, bâtiments industriels, parties communes d'habitations...



INTERVIEW DES PACTOIS :

Delphine PATRY

Adjointe administrative à la mairie de PACT



Le 05 novembre, Melle PATRY Delphine a accepté, à la demande de Monsieur le Maire, de répondre à quelques questions de La Pactoise :

LA PACTOISE : « Delphine, présentez-vous...

Delphine PATRY : Nouvellement arrivée à la mairie de Pact en tant qu'adjointe administrative, je suis ravie de pouvoir me présenter aux habitants. Je suis donc originaire du Nord (et oui, une ch'ti!) : je suis née à Valenciennes, mais j'ai grandi en Drôme Provençale. J'ai ensuite suivi des études à Valence dans le domaine du sport, puis de l'environnement et du tourisme. Je suis maman d'un garçon de 10 ans, Taho, actuellement scolarisé à l'école de Pact. Je vis dans la région depuis 2007 et plus particulièrement à Pact depuis décembre 2011.

LA PACTOISE : **Pourquoi avoir postulé au poste d'adjoint administratif en mairie de PACT?**

Delphine P. : J'ai longtemps travaillé dans le domaine du tourisme solidaire à l'international et l'arrivée du COVID 19 a été l'occasion pour moi de me réorienter et m'a conforté dans ma volonté de travailler davantage dans du « local ». Lorsque l'offre pour le poste d'adjoint administratif est parue, c'est donc tout naturellement que j'y ai répondu.

LA PACTOISE : Qu'est-ce qui vous plait le plus au secrétariat?

Delphine P. : J'aime énormément le contact avec les habitants, avoir le sentiment d'être utile, de pouvoir aider les gens dans leurs recherches et démarches. C'est très appréciable également de pouvoir à la fois travailler en équipe (avec Monsieur le Maire, Martine Jourdan, mais aussi avec toute l'équipe municipale), mais également d'être relativement autonome dans mon travail et pouvoir développer de nouvelles choses.

LA PACTOISE : Qu'est-ce qui vous plait le moins au secrétariat?

Delphine P. : Pour le moment, je n'ai pas encore eu l'occasion de découvrir des choses qui ne me plaisent pas dans ce poste car je n'ai pas encore beaucoup de temps de recul. Mais, a priori, je dirai que je n'ai pas spécialement hâte de découvrir les tâches comptables qui m'attendent.

LA PACTOISE : Que souhaitez-vous changer au secrétariat?

Delphine P. : Je souhaiterais rendre le secrétariat plus accueillant, plus convivial, plus vivant. Si cela est possible, j'aimerais réorganiser le hall d'entrée avec d'un côté les évènements à venir, et de l'autre les documents administratifs officiels (affichages obligatoires).

Ensuite, peut-être pourrions-nous réserver un espace accessible aux habitants avec des documents d'aide et d'information en accès libre? Par ailleurs, je souhaite également mettre l'accent sur le site Internet de notre commune afin qu'il devienne un véritable outil pour nos habitants, qu'il reflète davantage l'« esprit » de notre village et qu'il soit plus vivant!

LA PACTOISE : Est-ce un avantage de travailler dans une petite commune de moins de 1000 habitants? Ou au contraire est-ce plutôt une difficulté, pourquoi?

Delphine P. : Personnellement, je trouve que c'est, de loin, un avantage de travailler dans une petite commune. Tout d'abord, de par la proximité que l'on peut avoir avec les habitants. Mais aussi parce que, selon moi, cela facilite également le travail en équipe, de par une bonne communication, une concertation commune, une proximité, etc... Travailler dans une petite commune demande aussi d'être extrêmement polyvalent, ce qui me convient parfaitement, car cela est très enrichissant et nous n'avons jamais le temps de nous ennuyer! Toutefois, d'un autre côté, petite commune signifie aussi petit budget donc il faut avoir conscience qu'il y a certaines priorités et que chaque projet demande un minimum de temps et d'investissement pour aboutir.

LA PACTOISE : Quelle évolution de carrière envisagez-vous?

Delphine P. : Pour le moment, je n'ai pas encore bien réfléchi à la question, si ce n'est de continuer à me former régulièrement afin d'être en mesure d'assurer correctement mes fonctions après le départ de Martine. Compte-tenu des compétences et expérience de celle-ci, ainsi que des perpétuelles évolutions de nos logiciels de travail, je peux vous dire que ça n'est pas une mince affaire! Ceci dit, c'est un challenge qui me plait et me motive énormément, donc je compte bien faire mon maximum pour être à la hauteur!



Comment bien trier ?

Les emballages

NOUVEAU



Bouteilles et flacons plastiques



Briques alimentaires



Cartonnettes



Emballages métalliques



Pots et barquettes plastiques



Les papiers



Journaux et magazines



Catalogues et annuaires



Cahiers et livres



Enveloppes, courriers et lettres



Publicités, Prospectus



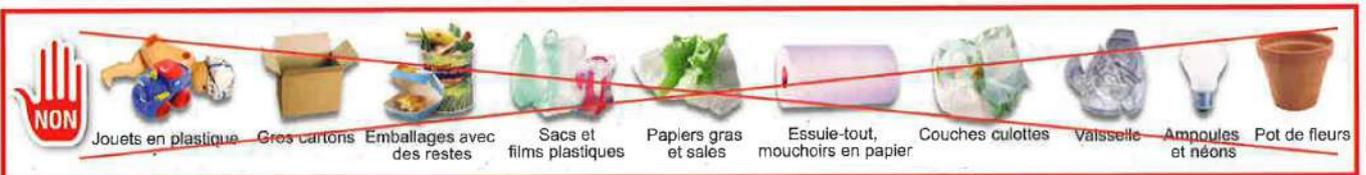
Le verre



Bouteilles et flacons en verre



Pots et bocaux en verre



Le compost



Déchets de cuisine

(Épluchures fruits et légumes, marc de café et de thé, restes de repas...)



Sciures, essuie-tout



Déchets de jardin

(Feuilles mortes, tontes pelouses, branchages, paille...)



Infos pratiques



Les cartouches d'encre et les piles usagées dans les bornes de collecte (magasins, mairies, écoles, déchèteries)



Tous vos déchets encombrants (électroménagers, ameublement, végétaux, gravats etc.) sont à déposer en déchèterie.



Ampoules basses consommation et néons en déchèterie ou en point de vente



Ampoules halogènes et à incandescence dans les ordures ménagères

RAPPEL : DÉPÔT DE DÉCHETS INTERDIT !!



Nous tenons à vous rappeler qu'il est formellement interdit de :

- déposer des déchets en-dehors des bacs de tri
- déposer vos déchets dans les poubelles des communes voisines.

Pour votre information, cette infraction vous expose à une contravention pouvant aller jusqu'à 450 €.



Monsieur Le Maire,

et ses adjoints et conseillers municipaux

présenteront leurs VŒUX À LA POPULATION,

le DIMANCHE 9 JANVIER 2022 à 11h

Salle du Foyer rural



UN APÉRITIF SERA SERVI EN FIN DE CÉRÉMONIE!!

URGENT!!



RECHERCHE COIFFEUR / COIFFEUSE

Nous recherchons toujours un/une coiffeur/coiffeuse pour reprendre le salon de coiffure situé Chemin des Morelles à Pact.

Salon disponible de suite, surface de 24 m², équipé de 2 ensembles sièges/bac lavage, 3 postes de coiffure. Il est très propre, bien entretenu et lumineux. Parking. Loyer : 250 € mensuel.



Pour tout complément d'informations, se renseigner en mairie :

Tel : 04 74 84 87 60 / E-mail : mairie.pact@entre-bievreethone.fr



Nous recherchons des **BÉNÉVOLES** pour augmenter les plages horaires des permanences de la médiathèque/bibliothèque.

Formation assurée!

Pour plus d'informations, contacter la mairie au **04 74 84 87 60.**



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

L'AGENCE POSTALE de PACT est ouverte :
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi - Samedi
8h30 à 11h30 (départ du courrier à 8 H 30)

Ouverte le 1er mercredi du mois
Fermée le 1er samedi du mois

Adresse : 285 grande roue, 38270 PACT
Tel : 04 74 84 66 42

En cas d'urgence, rendez-vous à la POSTE à BEAUREPAIRE

A noter : durant les vacances de Noël, les horaires et jours d'ouverture de L'Agence Postale resteront inchangés.

HORAIRES DE MAIRIE - VACANCES DE NOËL



Lundi 20/12 : 8h-11h30 / 13h30-18h
Mercredi 22/12 : 8h-12h
Vendredi 24/12 : 08h-11h30 / 13h30-17h

Lundi 27/12 : 8h-11h30 / 13h30-18h
Mercredi 29/12 : 8h-12h
Vendredi 31/12 : 08h-11h30 / 13h30-17h



En cas d'urgence, prendre contact avec Mr Le Maire :

Tel : 06 49 51 41 41 ou E-mail : mairie.pact@entre-bievreethone.fr

Joyeux Noël

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

~~Dimanche 05 décembre~~ : Marché de Noël de l'ADMR **ANNULÉ**

Vendredi 10 décembre : Marche nocturne gourmande aux flambeaux, 6km autour du village

Mercredi 15 décembre : Repas de Noël organisé par le Club Automne Ensoleillé

Vendredi 17 décembre : Marché de Noël et vente d'agrumes du Sou des écoles

Dimanche 09 janvier : Vœux du maire à 11h, salle du Foyer rural

Dimanche 16 janvier : Concours de belote de l'ACCA

Dimanche 6 février : Choucroute de l'AREP (Association de Rénovation de l'Eglise de Pact)

Dimanche 27 Février : Repas offert aux Pactois âgés de + de 70 ans

Dimanche 06 mars : Matinée boudin de l'ACCA

Samedi 23 et dimanche 24 avril : Vogue (à confirmer)

Dimanche 08 mai : Commémoration du 08 mai 1945

Dimanche 26 juin : Repas de la chasse organisé par l'ACCA



*La Pactoise vous souhaite
d'excellentes fêtes de
fin d'année !!*



MAIRIE DE PACT

Horaires d'ouverture :

MARDI DE 13 H 30 à 18 H

JEUDI DE 15 H à 18 H 30

VENDREDI DE 13 H 30 à 18 H

Mr le Maire reçoit le samedi de 10h à 12h30 sur rendez-vous.

Coordonnées :

Adresse : MAIRIE DE PACT - 38270 PACT

Tel : TEL 04 74 84 87 60 / E-mail : mairie.pact@entre-bievretrhone.fr

La commission information :
Mme BERTINO MIREILLE
Mr HUNNIBAL BERNARD